



Le Mouvement Tous Citoyens !



Revue de presse

mai 2015 – juin 2016



le PUCK

Votre ville
Votre vie

Votre voix

Vivre à Lausanne...
c'est être citoyen!

Etre citoyen, qu'est-ce que cela veut dire ?

Vous êtes intéressés par ce qui se passe dans votre ville... ?

Vous désirez vous faire une opinion sur le programme des différents partis politiques, comprendre le sujet des votations... ?

Pourquoi et comment voter ?

Vous souhaitez vous exprimer sur vos droits... ?

... Vous impliquer dans la vie lausannoise ?

Mercredi 30 septembre 2015

Journée de la Citoyenneté à Eben-Hézer Lausanne

Le Bus de la citoyenneté prendra ses quartiers durant toute la journée à Eben-Hézer...

Résidents, travailleurs externes, membres du personnel...

Vous êtes tous les bienvenus!

Nous avons besoin de votre engagement, de votre soutien, de vos idées, de vos opinions et de vos souhaits...

Cette journée se veut être le point de départ d'une réflexion commune en partenariat avec la ville de Lausanne sur l'accompagnement de votre parcours de citoyen au sein de la communauté lausannoise.

L'équipe du CDL et d'autres partenaires seront à votre disposition pour vous accueillir, vous informer, vous écouter, noter vos idées et propositions et répondre à vos questions... N'hésitez pas à passer durant la journée à l'heure qu'il vous conviendra!

Un programme plus complet vous parviendra en temps voulu!

Droits civiques

Le handicap mental n'empêche pas de jouer son rôle de citoyen

L'institution Eben-Hézer Lausanne vivait mercredi sa première Journée de la citoyenneté, où il était question de société inclusive

Cécile Collet

A l'aube des élections fédérales, des voix comptent davantage que d'autres. Symboliquement. Mercredi, une urne trônait en bonne place à Eben-Hézer, à l'occasion de sa première Journée de la citoyenneté, organisée en partenariat avec la Ville de Lausanne et le Canton. Des 220 résidents que l'institution lausannoise accueille, seuls 36 reçoivent leur matériel de vote. Et parmi eux, six seulement font valoir leur droit civique. Les autres renoncent, soit par désintérêt, soit parce que l'objet leur paraît trop compliqué.

Mercredi, ils étaient quelque 140 bénéficiaires, droit de vote ou pas, à glisser leur bulletin dans l'urne. L'autre moitié des 282 voix émanait de collaborateurs ou de personnes du public. «Les retours ont été tellement positifs! raconte Véronique Nemeth, animatrice à Eben-Hézer et coorganisatrice de la journée. L'acte de voter a donné de l'importance aux résidents.»

Changer le regard des autres
 Pourtant, à l'objet du scrutin «Pour bien vivre ensemble, quel est selon vous le plus important?» peu ont répondu «faire entendre sa voix» (34 voix). Le plébiscite est revenu à «accepter les autres comme ils sont» (92), suivi de près par «aider les uns les autres» (81). «Voter malgré que l'on est en institution est important, exprime Anne Terrier, une des six résidentes à exercer ses droits politiques. Mais avant tout, pour faire partie de la société, nous avons besoin de changer le regard des autres.»

Résidente à Eben-Hézer depuis treize ans, la jeune femme au tempérament bien trempé dit s'y être faite avec le temps - «avant, ça me faisait mal» -, mais ajoute: «Comment réagir dans la société, sans être méchant, lorsque les gens se foutent de notre gueule, ont peur de nous?» A 54 ans, dont vingt-neuf comme travailleur en atelier protégé, son collègue et ami François Desgallier observe une évolution dans le comportement des gens mais considère toutefois qu'il y a encore du chemin à parcourir. «Le respect fait partie des droits de l'homme, on ne devrait pas avoir à taper du poing sur la table pour l'obtenir.»



A voté
 François Desgallier dépose son bulletin sous les yeux d'Anne Terrier (à g.) et du directeur Dominique Praplan (badge jaune).
 FLORIAN CELLA

«Avant, on était beaucoup dans le «faire pour»; maintenant, on encourage le «faire avec». Etre citoyen, c'est être sujet»

Dominique Praplan Directeur d'Eben-Hézer Lausanne

Les deux amis en situation de handicap mental ont toujours montré une volonté de s'impliquer dans l'institution. C'est pour cette raison qu'ils ont été élus, le 19 décembre 2014 - la date précise est gravée dans leur mémoire -, pour participer au groupe «Droits et participation», qui travaille au niveau romand sur les droits des handicapés (*lire ci-dessous*). Mercredi, ils étaient aussi les scrutateurs de la votation, avec Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer Lausanne.

Droits et participation à l'ONU

«Avant, on était beaucoup dans le «faire pour»; maintenant, on encourage le «faire avec». Etre citoyen, c'est être sujet»

«Avant, on était beaucoup dans le «faire pour»; maintenant, on encourage le «faire avec», dit-il. Etre citoyen, c'est être sujet.» Pour lui, «le défi du XXI^e siècle, c'est l'inclusion des personnes différentes dans notre société». Car l'acte citoyen va bien au-delà du droit de vote, explique Omar Odermat, veilleur et coorganisateur, qui a recueilli pour l'occasion

le témoignage filmé de quatre bénéficiaires sur le thème de la citoyenneté. «Les personnes handicapées sont preneuses de participation sociale, par exemple dans des associations. Mais elles sont toujours confrontées au préjugé de la société de laquelle elles n'ont, du coup, pas l'impression de faire partie.» Cette première journée de réflexion commune «riche en émotions» donnera lieu à d'autres rendez-vous. «Le thème de la non-discrimination, qui est sorti des urnes, doit être traité», explique Véronique Nemeth. L'équité et le lien social sont aussi au programme de l'institution, qui se veut résolument tournée vers l'ex-

Le droit de vote, pour qui?

● A Eben-Hézer, seules 36 personnes sur les 220 résidents reçoivent leur matériel de vote. La plupart sont sous le régime de la curatelle de portée générale, qui interdit de fait le droit de vote, explique Frédéric Vuissot, chef de l'Office cantonal des curatelles et tutelles professionnelles. Mais un médecin, en principe psychiatre, peut attester si la personne a ou n'a pas la capacité de pouvoir se déterminer sur un objet de votation, avoir une opinion et en comprendre la portée. Cela dépend de la situation individuelle de la personne.

Trois textes de lois régissent cela: la Constitution fédérale, qui parle d'«interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit», la loi fédérale sur les droits politiques, qui définit qui sont ces «interdits», «les personnes qui, en raison d'une incapacité durable de discernement, sont protégées par une curatelle de portée générale», et enfin la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, qui indique que ces personnes «peuvent être intégrées ou réintégrées dans le corps électoral, par décision de la Municipalité de leur commune de domicile, en prouvant qu'elles sont capables de discernement».

Découvrez deux témoignages en vidéo
 EbenHezer.24heures.ch

PUBLICITE

Le handicap mental n'empêche pas de jouer son rôle de citoyen

Droits civiques L'institution Eben-Hézer Lausanne vivait mercredi sa première Journée de la citoyenneté, où il était question de société inclusive.



Mots-clés

► Droits humains

Droits et participation à l'ONU

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes

Le handicap mental n'empêche pas de jouer son rôle de citoyen

Droits civiques. L'institution Eben-Hézer Lausanne vivait mercredi sa première Journée de la citoyenneté, où il était question de société inclusive.

A l'aube des élections fédérales, des voix comptent davantage que d'autres. Symboliquement. Mercredi, une urne trônait en bonne place à Eben-Hézer, à l'occasion de sa première Journée de la citoyenneté, organisée en partenariat avec la Ville de Lausanne et le Canton. Des 220 résidents que l'institution lausannoise accueille, seuls 36 reçoivent leur matériel de vote. Et parmi eux, six seulement font valoir leur droit civique. Les autres renoncent, soit par désintérêt, soit parce que l'objet leur paraît trop compliqué.

Mercredi, ils étaient quelque 140 bénéficiaires, droit de vote ou pas, à glisser leur bulletin dans l'urne. L'autre moitié des 282 voix émanaient de collaborateurs ou de personnes du public. «Les retours ont été tellement positifs! raconte Véronique Nemeth, animatrice à Eben-Hézer et coorganisatrice de la journée. L'acte de voter a donné de l'importance aux résidents.»

Changer le regard des autres

Pourtant, à l'objet du scrutin «Pour bien vivre ensemble, quel est selon vous le plus important?» peu ont répondu «faire entendre sa voix» (34 voix). Le plébiscite est revenu à «accepter les autres comme ils sont» (92), suivi de près par «s'aider les uns les autres» (81). «Voter malgré que l'on est en institution est important, exprime Anne Tercier, une des six résidentes à exercer ses droits politiques. Mais avant tout, pour faire partie de la société,

nous avons besoin de changer le regard des autres.»

Résidente à Eben-Hézer depuis treize ans, la jeune femme au tempérament bien trempé dit s'y être faite avec le temps – «avant, ça me faisait mal» –, mais ajoute: «Comment réagir dans la société, sans être méchant, lorsque les gens se foutent de notre gueule, ont peur de nous?» A 54 ans, dont vingt-neuf comme travailleur en atelier protégé, son collègue et ami François Desgalier observe une évolution dans le comportement des gens mais considère toutefois qu'il y a encore du chemin à parcourir. «Le respect fait partie des droits de l'homme, on ne devrait pas avoir à taper du poing sur la table pour l'obtenir.»

Les deux amis en situation de handicap mental ont toujours montré une volonté de s'impliquer dans l'institution. C'est pour cette raison qu'ils ont été élus, le 19 décembre 2014 – la date précise est gravée dans leur mémoire –, pour participer au groupe «Droits et participation», qui travaille au niveau romand sur les droits des handicapés (lire ci-dessous). Mercredi, ils étaient aussi les scrutateurs de la votation, avec Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer Lausanne. «Avant, on était beaucoup dans le «faire pour»; maintenant, on encourage le «faire avec», dit-il. Etre citoyen, c'est être sujet.»

Pour lui, «le défi du XXI^e siècle, c'est l'inclusion des personnes différentes dans notre société». Car l'acte citoyen va bien au-delà du droit de vote, explique Omar Odermatt, veilleur et coorganisateur, qui a recueilli pour l'occasion le témoignage filmé de quatre bénéficiaires sur le thème de la citoyenneté. «Les personnes handicapées sont preneuses de participation sociale, par exemple dans des associations. Mais elles sont toujours confrontées au préjugé de la société de laquelle elles n'ont, du coup, pas l'impression de faire partie.»

Cette première journée de réflexion commune «riche en émotions» donnera lieu à d'autres rendez-vous. «Le thème de la non-discrimination, qui est sorti des urnes, doit être traité», explique Véronique Nemeth. L'écocitoyenneté et le lien social sont aussi au programme de l'institution, qui se veut résolument tournée vers l'extérieur. «La grande compétence relationnelle qu'ont certains résidents me fait penser que c'est peut-être à eux de briser la glace.»

Droits et participation à l'ONU

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée en 2014 par la Suisse, l'Association d'aide aux personnes avec un handicap mental (ASA-Handicap mental) travaille actuellement avec des groupes de parole dans chaque canton romand. Anne Tercier et François Desgalier font partie du groupe vaudois. Ils y livrent leurs expériences personnelles en lien avec la CDPH.

Ces témoignages seront utilisés dans un second temps par un groupe intercantonal de professionnels, de parents et de personnes handicapées dans le but d'établir un état des lieux des lois et mesures existantes, et de pointer tant les lacunes que les bonnes pratiques de chaque canton. Ce projet, intitulé «Droits et participation», veut contribuer au changement de regard porté sur les personnes avec un handicap mental. Il part du principe que ces dernières sont capables, moyennant un soutien, de s'exprimer sur tous les sujets qui les touchent, et avant tout sur leurs propres droits.

Infos sur www.asa-handicap-mental.ch

Le droit de vote, pour qui?

A Eben-Hézer, seules 36 personnes sur les 220 résidents reçoivent leur matériel de vote. La plupart sont sous le régime de la curatelle de portée générale, qui «interdit de fait le droit de vote, explique Frédéric Vuissoz, chef de l'Office cantonal des curatelles et tutelles professionnelles. Mais un médecin, en principe psychiatre, peut attester si la personne a ou n'a pas la capacité de pouvoir se déterminer sur un objet de votation, avoir une opinion et en comprendre la portée. Cela dépend de la situation individuelle de la personne.»

Trois textes de lois régissent cela: la Constitution fédérale, qui parle d'«interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit», la loi fédérale sur les droits politiques, qui définit qui sont ces «interdits», «les personnes qui, en raison d'une incapacité durable de discernement, sont protégées par une curatelle de portée générale», et enfin la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, qui indique que ces personnes «peuvent être intégrées ou réintégrées dans le corps électoral, par décision de la Municipalité de leur commune de domicile, en prouvant qu'elles sont capables de discernement».

Article paru dans *l'Agence télégraphique suisse (ATS)*, repris ici sur bluewin.ch, le 29.09.2015

Home | Infos | Sport | Divertissement | Techno | Conso | Vidéos | Offres

Infos 24h d'info Faits divers Suisse International Economie Vidéos GE & VD

28.09.2015 - 17:07.ats

Première Journée de la citoyenneté à Heben-Hézer Lausanne

0 Evaluations

Sur le mê

Musique

Nomination

Matières pre

Utilisez Bluewin en version mobile

Testez l'app! gratuite sur votre portable et votre tablette

Available on the App Store

GET IT ON Google play

Le contexte électoral donne de la perspective à cette initiative consacrée aux droits civiques, venue du personnel même d'Eben-Hézer Lausanne. Un bureau de vote, une urne, un dépouillement dans les règles de l'art, des conférences et discussions: tout sera réuni pour mettre en perspective les droits et les

Première Journée de la citoyenneté à Eben-Hézer Lausanne

L'institution Eben-Hézer Lausanne organise mercredi sa première Journée de la citoyenneté. Son objectif: faire reconnaître les personnes en situation de handicap comme membres à part entière de la société.

Le contexte électoral donne de la perspective à cette initiative consacrée aux droits civiques, venue du personnel même d'Eben-Hézer Lausanne. Un bureau de vote, une urne, un dépouillement dans les règles de l'art, des conférences et discussions: tout sera réuni pour mettre en perspective les droits et les devoirs des résidents, de leurs familles, de leurs proches et curateurs, écrit l'institution dans un communiqué.

Entrée en vigueur en Suisse l'an dernier, la Convention des Nations Unies relative au droit des handicapés interdit toute forme de discrimination, garantit le droit à une vie autonome, à fonder sa propre famille, à disposer d'un emploi, d'une protection sociale, d'un accès au système éducatif, rappelle le communiqué. Sans oublier une protection contre la violence, l'exploitation et l'abus.

Ainsi, trois bénéficiaires et un collaborateur d'Eben-Hézer Lausanne participent activement à un groupe de travail organisé par Asa Handicap Mental. Cette collaboration a pour but d'élaborer une version simplifiée de la Convention accessible à tous.

Toujours mercredi, la Fondation Eben-Hézer remettra son 9e Prix Médias à Sophie Proust de RTS Espace 2, émission "Babylone", pour son sujet "Liberté et déficience mentale".

Active dans le domaine du grand âge et du handicap, la Fondation Eben-Hézer regroupe trois institutions réparties entre Lausanne et Saint-Légier.



Retour sur une magnifique 1^{re} journée de la citoyenneté

Le 30 septembre dernier, la Journée de la citoyenneté s'est tenue à Eben-Hézer Lausanne. Une première mondiale. Retour sur le contexte, la démarche et les moments forts de cette journée.

Le 15 avril 2014, la Suisse a adhéré à la Convention de l'ONU pour les droits des personnes handicapées (CDPH) et qui est ainsi entrée en vigueur en Suisse. Ainsi «la CDPH complète le Droit suisse des personnes handicapées et contribuera à éliminer les nombreuses barrières comportementales et environnementales qui les empêchent de prendre part de manière autonome à la vie en société», selon le communiqué de l'Organisation égalité handicap. Cette adhésion de la Suisse «sur le papier» ouvre donc de nouvelles possibilités et des nouveaux droits aux personnes en situation de handicap pour leur permettre de prendre part à la vie citoyenne de la communauté.

Sonder les attentes et essayer de nouvelles idées

- S'intégrer dans une communauté, est-ce un souhait pour nos résidents?
- Ont-ils le sentiment d'en faire partie?
- Ont-ils conscience de leur implication citoyenne?
- Ont-ils des connaissances dans ce domaine?
- Sont-ils accompagnés dans cette démarche?

Voici quelques-unes des questions qui ont animé notre groupe de travail «Tous citoyens» qui a concrétisé sa première initiative le 30 septembre dernier en mettant sur pied une journée dédiée à la question de

la citoyenneté et du handicap mental en collaboration avec le Bureau lausannois des immigrés (BLI), le département de Développement durable de la Ville de Lausanne, le Bureau d'aide aux curateurs privés (BAC) et l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP). S'adressant autant aux résidents qu'aux membres du personnel, les objectifs de cette journée étaient de sonder l'intérêt et les attentes des résidents à propos de la citoyenneté, de défricher ce thème à la lumière de la question du handicap mental, de sensibiliser les professionnels et, surtout, d'essayer de nouvelles idées pour favoriser le processus de reconnaissance des personnes en situation de handicap comme des personnes à part entière de la société.

Une vision inclusive de la citoyenneté

–Mais qu'entend-on par citoyenneté?

Cette question a passablement occupé nos premières réunions et n'a en réalité jamais cessé de se poser. Etre citoyen est-ce uniquement déposer son bulletin de vote lors des votations pour suivre une définition stricte du terme au sens du «droit de cité»? Est-ce davantage? Nous avons opté pour une définition ouverte et inclusive qui se retrouve d'ailleurs dans notre slogan «Tous citoyens». A nos yeux, la citoyenneté c'est participer à la communauté au sens large du terme, et ce à de multiples niveaux: participer à son groupe de vie, à la vie de l'institution, de sa ville, de son pays, de sa planète. Comment? Par des niveaux d'engagement pluriels et surtout le

respect de valeurs fondamentales améliorant le vivre ensemble. Par exemple en se souciant de l'environnement, en sachant s'exprimer tout en restant à l'écoute des autres, en étant solidaires les uns avec les autres, en travaillant et, bien entendu, en votant.

Des collaborations inédites

Les travaux du groupe «Tous citoyens» ont débutés au mois de juin 2015 en vue de cette journée qui était d'emblée prévue le 30 septembre de la même année. Les délais étaient donc courts mais la motivation était au beau fixe. Rapidement, des collègues et des résidents nous ont prêtés main-forte et la direction nous a apporté son soutien et sa confiance ce qui nous a permis de tenir le cap. Ainsi, au-delà de la très belle journée que nous avons passée ensemble, il faut noter que le processus même de sa mise en place a généré des collaborations inédites. Chacun et chacune apportant ses compétences spécifiques pour faire advenir ce beau projet.

Pour conclure, citons cette phrase fédératrice de Dominique Praplan: «C'est parti! Il y a encore un long chemin à parcourir, à nous tous ensemble d'assurer la suite!»

L'équipe d'organisation:

Véronique Nemeth
Animatrice au CDL

Omar Odermatt
Véilleur à Rhapsodie

Aurélien Goy
Coordinateur pédagogique



Les moments forts de la journée...

le PUCK



La journée a été symboliquement ouverte par M. Yvan Salzmann, président du Conseil communal de Lausanne et premier citoyen de la Ville lors d'une allocution brillante, sincère et émouvante.



Les espaces citoyens qui existent au niveau de l'institution ont été mis en valeur: le Stamm-Cactus, la Commission Bientraitance-Maltraitance et le Projet «droits et participation».



Une réflexion a été stimulée sur un sujet qui a soulevé de nombreuses questions auprès des résidents et du personnel: le rapport entre curatelles et droits. Cette question a été traitée de manière exhaustive et pointue par Martine Spinosa, juriste à l'Office des curatelles et tutelles professionnelles et Anne-Sylvie Dubey responsable du Bureau d'aide aux curatelles du canton.



«Atlas portant le monde» est le thème d'une magnifique et imposante sculpture en bois flotté qui a été réalisée par l'ensemble des participants et participantes de cette journée sous la supervision de Gilles Borgstedt, chef de secteur à EBHL.



Un bar «des curieux de nature» a permis aux participants et participantes d'émoussiller leurs papilles gustatives avec des produits naturels, cueillis dans notre jardin et transformés par Marie José Paratte et les résidents de l'atelier Eden en, sirops, thé froid, soupes. Nous avons également pu déguster des bières brassées à Lausanne.



Quatre témoignages de résidents d'Eben-Hézer Lausanne et un film de Solidarité-Handicap mental «Un exemple d'autodétermination» ont été projetés à la MJH et ont littéralement captivé l'attention des spectateurs.



Les moments forts
de la journée...

le TUCK



L'animation musicale a été assurée par nos deux D'js maison, Dj Tiger (à gauche) et Dj Kalam (à droite).



Le Prix Médias 2015 de la Fondation Eben-Hézer sur le thème «Déficience mentale et libertés... une utopie?» a été remis à la journaliste radio d'Espace 2, Sophie Proust, des mains de Didier Amy, président du Conseil de Fondation.

La démocratie directe s'invite à Eben-Hézer

Les participants et participantes de la Journée de la citoyenneté ont eu l'occasion de s'exprimer lors d'une votation sur les thèmes qui leur tiennent à cœur.

Une véritable urne, gracieusement mise à disposition par la commune de Forel, a été installée pour recueillir les suffrages des participants et participantes de la journée. Martine Mercanton, secrétaire de direction à EBHL et Catherine Roulet, mère d'une résidente et députée au Grand Conseil, se tenaient à disposition des personnes qui le désiraient pour les accompagner dans cet acte citoyen par excellence: le vote.

Les cinq items à choix du bulletin de vote ont été formulés à partir des thèmes qui ont émergé lors des interviews réalisées avec Anne Tercier, François Desgalier, Deborah Artizzu et Caroline Goretta, toutes deux travailleuses à EBHL. L'idée principale qui a guidé cette votation était de faire remonter les centres d'intérêts et les préoccupations des résidents et résidentes ainsi que des



collaborateurs et collaboratrices à propos de ce thème de la citoyenneté.

A l'issue de la journée, Dominique Praplan, Anne Tercier et François Desgalier ont dépouillé le scrutin et ont rendu public les résultats lors de la cérémonie de clôture.

Les résultats de la votation

Cent quarante-deux bulletins de vote ont été introduits dans l'urne. Les votants pouvaient déposer un bulletin de vote et s'exprimer sur deux items parmi six à choix.

A la question: «Qu'est-ce qui, selon vous, permet le plus de favoriser le bien vivre ensemble?».

... les votants ont répondu :

- | | |
|--|----|
| 1. S'aider les uns les autres: | 81 |
| 2. Accepter les autres comme ils sont: | 92 |
| 3. Plus d'égalité: | 22 |
| 4. Plus d'écoute: | 39 |
| 5. Faire entendre sa voix: | 34 |
| 6. Autres: | 15 |

Le thème le plus plébiscité est: «Accepter les autres comme ils sont» (avec 92 voix), qui renvoie aux thèmes de la tolérance et de la non-discrimination. Le groupe de travail «Tous citoyens» va donc prendre en considération ce suffrage pour organiser les futures initiatives citoyennes.



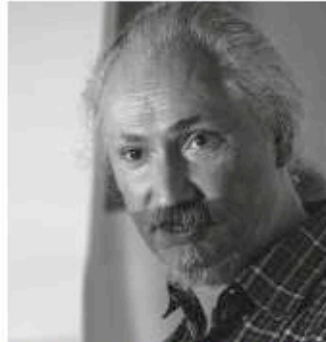
Impressions prises à chaud

le tick



« On a été entendu c'est génial! »
Anne Tercier, résidente et intervenante lors de cette journée

« Cette journée s'est passée au-delà de mes espérances. Le moment qui m'a le plus marqué ce sont les applaudissements à la fin de la conférence lors de laquelle on a parlé de droits et participation. On nous a dit que c'était clair, on était entendu ça c'est génial! Je me suis sentie encouragée. C'est aussi un pas pour nous tous. »



« Les gens étaient apaisés et ravis de participer à cette journée »
François Desgalier, travailleur aux ateliers et intervenant lors de cette journée

« Il y avait dès le départ une certaine sérénité. J'ai trouvé que les gens étaient apaisés et ravis de participer à cette journée. Le moment qui m'a le plus marqué c'est la discussion que j'ai eue avec M. Saltzmann, le premier citoyen de la Ville de Lausanne qui était particulièrement riche et régénérante. Et puis, j'ai senti que ce Monsieur est à l'écoute de ses citoyens, j'ai senti qu'il incarnait les valeurs de notre slogan Tous citoyens. »



« Il faut s'aimer les uns les autres »
Marcel Alberti, résident à EBHL

« C'était super bien cette journée je suis content. J'ai voté pour s'aimer les uns les autres. Il faut s'aimer les uns les autres voilà c'est tout. »



« Mes premières impressions de cette journée sont excellentes »
Bruno Wägli, directeur adjoint à EBHL

« Mes premières impressions sont excellentes au vu de l'ambiance qui a prévalu durant toute cette journée, au vu des sourires, des regards et de la participation. Oui, un très bon sentiment. Pour nous, il y a la prise de conscience que curatelle et vote sont en fait des choses découplées et qu'il va falloir absolument creuser. Pour moi le moment symboliquement fort c'est l'œuvre commune. Au moment où on l'a déplacée de l'extérieur à la salle pour la clôture de l'événement on s'est mis à plusieurs pour porter cette œuvre qui a été créée par l'ensemble des participants. »



« Cette première Journée de la citoyenneté a été une grande réussite »
Dominique Praplan, directeur d'EBHL

« Le moment qui m'a le plus marqué c'est lorsque j'ai vu des personnes introduire le bulletin de vote dans l'urne, c'est aussi lorsque j'étais au Salon bleu pour écouter François et Anne par rapport à leur participation à ce magnifique projet. Droits et participation. J'ai trouvé très poignant. Aussi, je me suis arrêté pour visionner les films et j'ai trouvé que les témoignages avaient une sincérité et un courage aussi, ça m'a vraiment impressionné. Cette première Journée de la citoyenneté a été une grande réussite, de beaux témoignages, de belles présentations, beaucoup de sourires... et d'espoir. »



Eben-Hézer Lance ses premiers projets citoyens

Handicap Une 2e Journée de la citoyenneté aura lieu en septembre dans l'institution lausannoise, où une association LGBT est en passe d'être créée.

Pour donner suite à cette prise de position, quatre employés de l'institution pour adultes en situation de handicap mental ont lancé le mouvement «Tous citoyens!» Ils présentaient leurs premiers projets jeudi, devant un public ravi d'avoir été pris au mot.

L'égalité de traitement et la non-discrimination font office de fil rouge dans toutes ces actions. Dans ce sens, Carlos Correvon, résident d'Eben-Hézer, est l'initiateur, avec l'animateur Omar Odermatt, d'une association LGBT. «Dans cette société, les autres n'aiment pas si tu es différent. En tant qu'homosexuel, tu es critiqué, on discute derrière ton dos, a-t-il témoigné. L'idée est de se regrouper, pour que les gens puissent s'exprimer, ne pas se cacher et s'accepter comme ils sont.»

Point important, cette association sera ouverte à toute personne qui partage ses buts, membre de la communauté homosexuelle ou pas. «Nous ne voulons surtout pas créer un nouveau ghetto», a expliqué Omar Odermatt. La première action forte de ce regroupement sera la participation d'un char aux couleurs d'Eben-Hézer Lausanne à la prochaine Gay Pride, en juin à Fribourg.

Parmi les autres actions concrètes, un atelier autour des grands brûlés explorera les thèmes de l'image de soi et du regard des autres. Et un accompagnement lors des votations et des élections sera mis sur pied pour aider les résidents à exercer leurs droits politiques.

Mais surtout, les fondateurs du mouvement «Tous citoyens!» ont insisté sur le fait que d'autres projets seraient lancés au gré des propositions. «Nous ne sommes pas les seuls à initier ce genre de mouvements, constate Bruno Wägli, directeur adjoint d'Eben-Hézer Lausanne, de retour d'un congrès en France. Des liens seront tissés avec d'autres

institutions, même au-delà des frontières, en commençant logiquement par la cité.»

C'est dans cette optique que Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer Lausanne, a signé jeudi la charte «Lausanne plurielle et engagée», lancée ce printemps par le Bureau lausannois pour les immigrés. Par cette signature, l'institution marque clairement sa détermination à faire un pas vers la ville, afin de construire ensemble une société inclusive.

(24 heures)



le PUCK

Le mouvement «Tous citoyens!» est en marche... Rejoins-nous!

Le soir du 14 avril dernier, à la cafétéria Cactus, vous étiez nombreuses et nombreux à répondre à notre appel pour le lancement du mouvement «Tous citoyens!».

Un mouvement qui aspire à instituer durablement la démarche citoyenne au sein de l'institution et à l'ouvrir sur la cité afin de construire ensemble une société inclusive.

Outre le lancement de ce mouvement, un des buts de cette rencontre était de vous montrer que votre vote et votre voix lors de la première journée de la citoyenneté du 30 septembre dernier ont bien été entendus et pris en compte. **Accepter les autres comme ils sont**, voilà ce que vous aviez majoritairement voté.

Le mouvement «Tous citoyens!» s'engage à concrétiser votre volonté. Accepter les autres comme ils sont, c'est lutter contre la discrimination, et M. Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer Lausanne, en signant la charte «Lausanne plurielle et engagée», initiée par le Bureau lausannois pour les immigrés, à affirmer cette volonté de l'institution de s'engager dans la lutte contre la discrimination.

Nous avons également assisté au lancement d'une association lesbienne, gays, bisexuels et transsexuels (LGBT), par Carlos Correvo afin que «les gens puissent s'exprimer, ne plus se cacher et s'accepter comme ils sont». Toute personne adhérant aux buts de cette association y est bienvenue.



Enfin l'annonce d'une deuxième journée «Tous citoyens!», qui se tiendra le

vendredi 30 septembre 2016

a été lancée.

D'autres projets sont en cours mais nous attendons à présent, et surtout, vos propositions!

Le Comité du mouvement «Tous citoyens!»
Yvonne Nemetz, Bruno Wägli,
Aurélien Goy & Omar Odematt





Pourquoi un mouvement «Tous citoyens»?

- Mouvement...** car le but de notre démarche est de produire un changement de notre conception de la citoyenneté.
- Mouvement...** car il est synonyme de progrès social par la reconnaissance de toutes les personnes comme membres à part entière d'une société plurielle.
- Mouvement...** car notre dynamique est collective. Elle stimule la créativité sociale et politique.
- Mouvement...** car notre démarche est démocratique, ouverte à tout citoyen ou organisation aspirant à y participer.

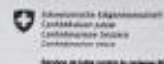
Appel au lancement d'une association lesbien, gay, bisexuel et transsexuel (LGBT) par Carlos Correvaon avec un premier rendez-vous fixé au 28 avril à 17h15 au Salon Bleu pour discuter des buts de l'association avec toutes les personnes intéressées.



Signature de la charte « Lausanne Plurielle et Engagée » par M. Dominique Praplan, directeur d'Eben-Hézer Lausanne, en compagnie de M^{me} Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration de la Ville de Lausanne.



Lausanne - plurielle et engagée, moi aussi !



Au nom de l'Institution Eben-Hézer Lausanne, je m'engage à :

Ne faire preuve d'aucune discrimination liée à l'origine, la couleur, l'âge, le sexe ou l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique, la nationalité ou la condition socio-économique envers les personnes qui fréquentent notre institution ou y travaillent.

Agir de manière pacifique pour **faire cesser toute situation discriminatoire** envers les personnes qui fréquentent notre institution ou y travaillent.

Etablir des pratiques équitables en matière d'embauche, de formation continue et de promotion.

Faire connaître les objectifs de la présente charte auprès des personnes qui fréquentent notre institution ou y travaillent.

Dominique Praplan
Directeur

Déposé à Lausanne, le 14 avril 2016
Bureau lausannois pour les immigrés - Ville de Lausanne



Daniel Bréaz
Syndic de la Ville de Lausanne

Maro Vuilleumier
Directeur des sports, de l'intégration
et de la protection de la population



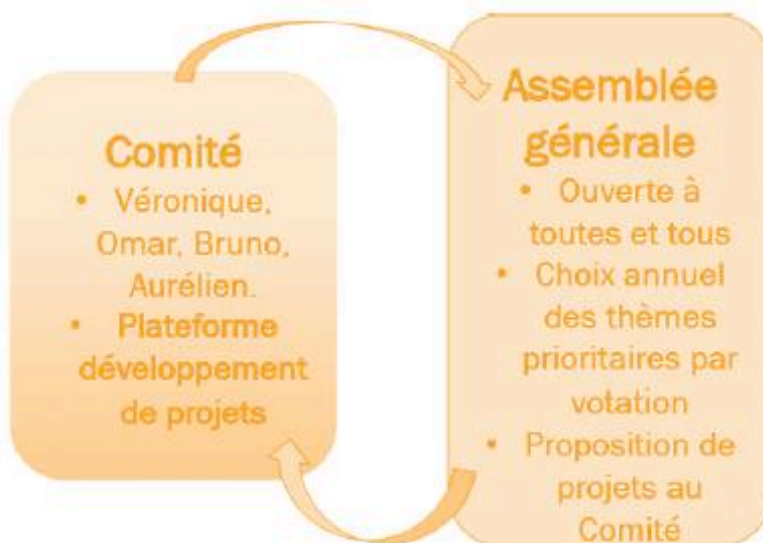
Le Mouvement «Tous Citoyens!»
est en marche... Rejoins-nous!





Le mouvement «Tous citoyens!» ça fonctionne comment ?

Le Mouvement «Tous citoyens!» est démocratique! L'impulsion générale provient de la base, soit de l'Assemblée Générale (AG) à laquelle toute personne souhaitant adhérer est la bienvenue et qui choisit le thème annuel qui est à traiter de manière prioritaire. Cette impulsion est ensuite relayée et concrétisée grâce à des projets menés par le Comité. Le Comité propose des projets mais, en tout temps, tout un chacun peut soumettre un ou plusieurs projets qui correspondent en principe au thème prioritaire voté par l'AG pour l'année. Chaque projet soumis est évalué par le Comité et, s'il est accepté, ce dernier s'engage à fournir les ressources nécessaires pour le mener avec la ou les personnes qui le lui ont soumis.



Les projets «Tous citoyens!» qui seront concrétisés dans un futur proche... A vos agendas!

Il y aura :



le lancement de l'association LGBT ouverte à toutes et à tous avec comme premier projet de l'association, la participation à la Gay Pride de Fribourg à la fin du mois de juin.



la mise en place d'un atelier autour des grands brûlés pour approfondir notre réflexion sur l'image de soi et le regard des autres.



Un atelier lors des votations et des élections qui sera mis sur pied pour aider les résidentes et résidents à exercer leurs droits politiques.



Une deuxième Journée de la citoyenneté qui aura lieu le 30 septembre 2016.

Les dates et modalités de participation à ces activités seront communiquées prochainement!

Contacts

Par téléphone :

Véronique Nemeth
Tél. 021 558 28 32

Omar Odermatt
Tél. 021 558 27 41

Aurélien Goy
Tél. 021 558 25 68

Par mail :

PRJ_Tous_Citoyens@eben-hezer.ch

